

## « De mémoire d'ouvriers » : une bouffée d'oxygène de l'identité ouvrière d'hier, d'aujourd'hui.

A l'initiative de l'ACNE (Association des Cinéphages de Nevers), le film documentaire « De mémoire d'ouvriers » de Gilles Perret a été diffusé au cinéma Mazarin. Ce film fut suivi d'un débat.

C'est avec l'approche d'une profonde réalité de la vie sociale que l'auteur de ce film nous a fait découvrir la vie des ouvriers-paysans de la vallée de la Tarentaise au siècle dernier et les mutations qui ont suivi. Au final, il traite de la mondialisation galopante qui n'entame en rien les valeurs de solidarité et de fraternité entre les hommes. Il pose la question sous jacente d'une nouvelle révolution industrielle où le collectif passe avant la cupidité. Lors du débat qu'il m'a été demandé d'animer, il a été beaucoup question des difficultés pour retrouver des solidarités nécessaires pour combattre une société faite d'injustices et d'exclusion, d'autant que les alternatives ne sont pas toujours évidentes.

Ce film-documentaire est à découvrir sur le site:  
[www.dememoiresdouvriers.com/](http://www.dememoiresdouvriers.com/)

Gérard DAGUIN

**Pour les Nouvelles de la Nièvre,  
militants, bénévoles présents  
le mercredi après midi de 13 h 30 à 16 h 30**



Rejoignez l'équipe qui plie et vous adresse votre hebdomadaire

De gauche à droite, le 13 février 2013 :

Gérard Repka, Mireille Surieu, Christiane Perrelet, Jeanine Truchet, Paul Brazey, Marie-Claude Boussard, Claude Picq, Michel Ladoux, Gérard Laurent, Jean-Claude Lucier

**Merci aux amis lecteurs et camarades  
qui ont réglé leur abonnement  
en particulier pour ceux qui ont pu régler  
un abonnement de soutien.**

Continuez de régler votre abonnement, votre hebdomadaire en a besoin, vous pouvez y compris faire plusieurs versements.

Abonnement normal 1 an  35 €

Abonnement de soutien 1 an  40 € ou plus

Chèque à l'ordre : Les Nouvelles de la Nièvre  
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

## Projet Erscia à Sardy-lès-Epiry : L'idée d'une table ronde progresse

C'est la proposition portée, depuis des mois, par les élus communistes nivernais et la Fédération du PCF : la tenue d'une grande table ronde, sous l'égide du Préfet, associant toutes les personnes concernées (porteur de projet, services de l'Etat, élus dans toute leur diversité, associations de riverains, professionnels de la Filière bois, Chambre de Commerce et d'Industrie, et formations politiques, syndicales et associatives intéressées).

Le PCF et l'ADECR se sont par ailleurs adressés par courrier à Mme la Préfète dans ce sens, affirmant que « *faute d'un véritable débat public, transparent et constructif, les positions se radicalisent* » et que « *pour sortir de la situation de blocage qui s'installe à Sardy-lès-Epiry, la démocratie, la transparence et le dialogue sont la seule issue possible* ».

On apprend, dans la presse locale de ce lundi, que cette proposition est aujourd'hui reprise par Christian Paul, l'un des principaux soutiens politiques de poids du projet. Tant mieux.

Pour qu'elle atteigne ses objectifs, cette table ronde devra effectivement associer toutes les parties prenantes et traiter de tous les sujets. Les élus communistes veilleront à y être associés. Et si le besoin s'en fait sentir, cette table ronde ne doit pas être une simple initiative ponctuelle : pourquoi pas la faire évoluer en une instance régulière d'information, d'échange, de suivi, de contrôle... bref, en une véritable instance démocratique ?

## CGT Cheminots : l'austérité n'est pas la bonne voie.

Dans un communiqué, les cheminots CGT constatent que les comptes de la SNCF pour 2012 « *confirment l'engagement de l'entreprise dans l'austérité* ». Le chiffre d'affaires progresse de 3% comparé à 2011. Il s'élève à 33,9 milliards d'€ dont 20,1Mds pour la maison mère et le poids des filiales continuent de progresser. « *Une nouvelle fois les activités conventionnées avec des entités publiques (les Régions...) tirent les recettes du Groupe SNCF. Malgré cela le chiffre d'affaires est 1,3% en dessous des prévisions du budget. La SNCF arrive quand même à dégager une marge opérationnelle supérieure de 202 millions d'€ aux prévisions. Pour y parvenir, les dépenses de personnel ont fait l'objet d'une rigueur à toute épreuve.* »

La CGT pointe la suppression de 1044 emplois en 2012, et le versement d'un dividende de 208.8 millions d'€ à l'Etat. Les syndicalistes n'acceptent pas la perte de pouvoir d'achat, moins 0,8% comparé à l'inflation. Quant à la prime de 364 € bruts par cheminot certainement résultat des actions diverses, la CGT souligne que le total ne représente qu'un quart des 208 millions perçus par « l'Etat actionnaire. » Le syndicat invite les salariés à se mobiliser le 5 mars pour combattre la politique d'austérité.

Directeurs de publication Jean-Paul Pinaud. N° de commission paritaire C315/910914 - Imprimé par SARL les Nouvelles de la Nièvre RCS 428 937 775 000 16. N° ISSN: 1639-4372 Nevers - Page 6

N° 1740 du 22 février 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91  
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage VARENNES-VAUZELLES PPDC

Campagne sur  
« l'alternative à l'austérité » :  
les 7 dernières mesures proposées par  
le Front de Gauche Page 3

Débat d'Orientation Budgétaire  
à Varennes Vauzelles Page 4

Merci de régler votre abonnement Page 6



Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



Déposé 20-02-2013

## ANI (Accord National Interprofessionnel), ou la légalisation du chantage patronal

Le gouvernement a retranscrit malheureusement assez fidèlement, dans un projet de loi, l'Accord National Interprofessionnel signé le 11 janvier par les organisations patronales et des organisations syndicales minoritaires. Il sera présenté au Conseil des Ministres début mars. **Cet accord marque un retour de 40 ans en arrière en matière de droit du travail.** S'il devait être adopté tel quel par le Parlement, comme le demande le MEDEF, il serait un véritable boulevard pour le chantage à l'emploi et de multiples licenciements.

Aujourd'hui, un employeur, pour licencier, doit justifier une « **cause réelle et sérieuse** » : soit liée au salarié (discipline, médicale, professionnelle...) soit à la situation de l'entreprise (économique, restructuration, cessation d'activité...). Dans tous les cas le salarié et les syndicats peuvent contester les licenciements. Or déjà une première entrave à cette règle avait été faite en 2008 avec la « **rupture conventionnelle** », qui en théorie met fin au contrat de travail en accord entre le salarié et l'employeur.

Demain avec l'accord « ANI », l'employeur n'aurait plus, dans bien des cas, à justifier une « **cause réelle et sérieuse** », ni d'avoir recours à un « plan social ». En effet, si un employeur met en place un « **accord de maintien de l'emploi** », (c'est-à-dire de maintenir des emplois en échange de baisse des salaires ou d'une augmentation du temps de travail), ce dernier ne sera pas contestable. **Les salariés qui refuseraient d'appliquer l'accord seraient licenciés pour motif personnel sans pouvoir se défendre au tribunal des Prud'hommes.**

Aujourd'hui les salariés de Renault sont en lutte pour refuser une baisse de salaire ou une modification du temps de travail... demain que pourront-ils faire ?

Autre exemple, « **l'accord de mobilité interne** » autorise l'employeur à licencier si le salarié refuse d'aller travailler à l'autre bout de la France. Des salariés d'Anvis, de Faurecia, de Mittal, de Valéo ...

pourraient être mutés dans n'importe quel établissement du groupe, partout en France, sans avoir un mot à dire !

L'ANI prévoit aussi de **réduire les délais pour saisir le juge des Prud'hommes et limite dans le temps la réparation des préjudices qui passe de 5 ans à 3 ans, et même 2 ans dans certains cas.**

Concernant les soi-disant « **droits nouveaux** » pour les salariés, là encore c'est le patronat qui récolte la mise. La couverture santé complémentaire, par exemple, risque de ne pas s'appliquer pour les entreprises de moins de 50 salariés, par contre les assurances privées se frottent les mains au vu des sommes d'argent mises en jeu. C'est aussi et surtout une **nouvelle attaque contre notre système de sécurité sociale et son financement solidaire.** En fait l'ANI est une attaque en règle contre les droits des salariés, il ne fera pas reculer la précarité ni le chômage, ne créera pas d'emploi mais remettra en cause le Code ainsi que le contrat de travail.

Le texte doit être présenté au Parlement en avril, **la majorité de gauche qui a été élue ne l'a pas été pour adopter un accord qui fait reculer les droits des salariés.** Les

députés du PCF et du Front de Gauche mettront tout en œuvre pour combattre les mesures régressives en pénalisant les CDD, en interdisant les licenciements boursiers, en donnant des droits aux salariés pour suspendre les décisions de licenciements et proposer des contre-propositions pour garder l'emploi. **Il n'y a pas de fatalité, les solutions existent. Elles doivent être mises en œuvre pour ne pas décevoir et réussir le changement à gauche.**

**Les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires... appellent à une journée d'action le 5 mars prochain, le Front de Gauche et le PCF soutiennent cette action.** Soyons nombreux pour interpeller les parlementaires et s'opposer à cet accord.



Ce document sur l'ANI est vendu avec l'Humanité-Dimanche du 14 au 20 février : 3,20 €  
Vente de masse dans la Nièvre : demandez-en au 03 86 93 97 97



## Santé, malbouffe... les êtres humains ont-ils le choix ? Il faudra bien en finir avec la domination du capital !

En ce moment le vent des "scandales" vient d'Angleterre. **D'abord dans la Santé**, où l'on découvre avec effroi qu'à l'hôpital de Strafford une « *estimation de 1500 personnes mortes* » est avancée, entre « 2005 et 2009. Les patients âgés et vulnérables n'étaient ni lavés, ni nourris, ni désaltérés. Ils étaient privés de dignité et de respect », nous dit-on. Et depuis ?

En cause : la politique d'austérité, de privatisation et de recherche du profit maximum de Thatcher... qui se poursuit !

Selon le 1<sup>er</sup> Ministre Anglais : « *Les défaillances généralisées mises en évidence par le rapport ne permettent pas d'assurer que les défauts de soins étaient cantonnés à un seul hôpital* ». Il présente ses excuses. Mais on continue la même politique.

**Quelques jours après, la viande de bœuf est en réalité du cheval !** "Shocking" ! Outre Manche où l'on n'en consomme point. Sont révélées les pratiques de la bouffe industrielle. On aurait envie de croire à un mauvais film noir avec des "traders" dans divers pays, spécialistes de la spéculation en tous genres. Beaucoup découvrent des circulations de productions alimentaires dans tous les sens de l'Europe et du monde. Tout cela pour le pogon, le profit des industries agro alimentaires et de la grande distribution, toutes impliquées.

Les Ministres s'agitent à la télé, multiplient discours et promesses. Par exemple « *les contrôles* », pendant que la RGPP (maintenant la "MAP") supprime des em-

ploiés de fonctionnaires chargés des contrôles. Idem chez les technocrates de la Commission européenne, qui vous l'aurez remarqué, autorisent de nouveau et dans le même temps, l'utilisation des farines animales, (responsables du scandale de "la vache folle"), dans la nourriture des poissons. Les mêmes réduisent le budget de la PAC (politique agricole commune), qui devrait au contraire être soutenue et réorientée vers des productions relocalisées et une présence agricole forte sur tous nos territoires. Ce qui implique bien entendu d'avoir le courage politique de maintenir les services publics nécessaires.

On nous baratine et on continue la même politique : austérité pour le peuple et aide au plus grand profit possible pour les capitalistes y compris avec notre santé et la nourriture...

Le député André Chassaigne vient de rappeler à juste titre qu'il dénonçait déjà en 2009 les risques créés ainsi en matière de sécurité sanitaire ! Et il propose à toute la gauche de voter l'amendement déposé dans le cadre du projet de loi « de séparation et de régulation des activités bancaires », afin d'en finir avec les intermédiaires et financiers inutiles des circuits agricoles.

Allons nous laisser notre agriculture aux "arbitres" des Marchés ? Le capitalisme nous emmène dans le mur, les communistes sont plus que jamais décidés à en finir avec sa domination.

Claude Picq

### Le savez vous ?

**8 millions**

de Français sont touchés par la "précarité énergétique"

**1 180 c'est en milliards d'euros**

le revenu net annuel des 100 milliardaires les plus riches, en 2012. Ce qui permettrait d'éradiquer quatre fois la pauvreté dans le monde

**La fraude fiscale**

coûterait entre 60 à 80 milliards d'euros à la France

**moins 10,5%**

c'est la chute des embauches en CDI sur un an, et **88%** c'est la hausse des contrats de moins d'un mois entre 2000 et 2010.

**8 260**

c'est le nombre d'emplois que Renault veut supprimer d'ici à 2016

**34 milliards d'euros**

C'est le montant annuel des dépenses des départements en faveur de la solidarité nationale

**82%**

des Français jugent sévèrement la politique du logement

**L'industrie manufacturière**

a perdu près de 24.000 postes au cours de l'année 2012 et plus de 120.000 depuis janvier 2009" *Source : Les Echos*

**Investir 10%**

des profits de Total suffirait à relancer le raffinage en France

**En France ce sont 4 millions**

de personnes qui sont concernées par l'aide alimentaire européenne qui vient d'être diminuée pour cause « d'économies »

**193 milliards**

de cadeaux fiscaux et d'exonérations sont donnés chaque année au patronat

**4,5 milliards d'euros d'ici 2015**

C'est le total du prélèvement prévu par l'Etat sur ses concours financiers dus aux collectivités. Il va doubler en deux ans.

### Hors Série Humanité

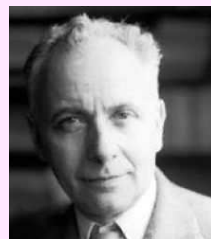
**Spécial : Louis Aragon**

30e anniversaire de la mort de l'écrivain

**Un numéro exceptionnel :  
10 €**

En exclusivité, l'album offert à Elsa Triolet pour son anniversaire.

**Disponible à la Fédération 03 86 93 97 97**



## Gérard Filoche à Decize : une illustration des débats qui traversent le Parti Socialiste

La Fédération du PS invitait, samedi après-midi, la population, les militants et les autres partis de gauche à une rencontre-débat avec Gérard Filoche, ancien inspecteur du Travail et membre du bureau national du PS. Le thème : « *comment inverser la courbe du chômage en 2013 ?* ».

60 à 80 personnes étaient présentes. Seul autre parti politique à avoir répondu positivement à l'invitation, le PCF était représenté par François Diot et Jean-Marc Soisson.

**Du long et enthousiaste exposé introductif** de Gérard Filoche, on retiendra la profondeur des débats qui agitent aujourd'hui le Parti Socialiste. Vibrant plaidoyer contre l'austérité « *qui nous emmène dans le gouffre* » ; refus du pacte de compétitivité et des 20 milliards d'€ « *accordés au patronat sans contrepartie* » ; appel à augmenter les salaires et les retraites pour « *remettre de l'argent dans le circuit économique* » ; attaque en règle contre la réduction des dépenses publiques et cette « *dette indigne* » ; et surtout, long exposé à charge contre l'ANI (accord national interprofessionnel signé par le MEDEF et 3 syndicats minoritaires, que le gouvernement appelle à transcrire tel quel dans la loi), Gérard Filoche allant jusqu'à exhorter les militants PS à aller manifester avec la CGT et FO le 5 mars prochain... En bref, des désaccords clairs et assumés avec les orientations actuelles du gouvernement de JM Ayrault.

**Constatant les convergences de vues** avec le Front de Gauche sur l'analyse de cette situation, une partie des échanges suivants se sont poursuivis, à l'invitation de François Diot, sur la manière, « *maintenant, de gagner ensemble ce changement de cap de la part du gouvernement* ».

**Encore une occasion** de constater que, même au sein du PS, le cap actuellement suivi par le gouvernement est loin de faire l'unanimité. Encore un encouragement à pousser le débat à gauche, de manière claire et constructive, « *afin de rendre majoritaires les options de transformation sociale en son sein* » (comme nous y invite notre texte de Congrès) et de construire, ensemble, « *un nouveau Front Populaire du 21<sup>ème</sup> siècle* ».

**Reste une question...** Car si nous traitons les choses de manière résolument positive et constructive, nous nous gardons également d'être naïfs : pourquoi le Parti Socialiste se limite-t-il à inviter, pour ses débats publics dans la Nièvre, des dirigeants de « l'aile gauche du PS » (Marie-Noëlle Lienemann il y a quelques mois, Gérard Filoche aujourd'hui...) ? Est-ce parce qu'il a compris le décalage entre les attentes profondes de l'électorat de gauche et les discours de Messieurs Cahuzac, Moscovici, Valls, Sapin... qui dirigent aujourd'hui le pays ? Aurait-il des craintes sur les conséquences de cette situation en vue des prochaines échéances électorales ? Et quelle sera l'attitude de nos quatre parlementaires socialistes (absents de la réunion...) quand le texte arrivera à l'Assemblée et au Sénat ?

**Six Huma Dimanche spécial « ANI » ont été vendus à la fin des débats.**

## La société AUBERT et DUVAL condamnée par le Conseil des Prud'hommes de Nevers

Guy Clerc a été réintégré dans l'entreprise Aubert et Duval Imphy, pour un licenciement économique reconnu sans cause réelle et sérieuse par la Cour Administrative d'Appel de Lyon. Défendu par notre camarade Gérard Daguin, il vient d'obtenir une compensation financière partielle de la période de chômage vécue durant près de 2 ans et demi.

Le Conseil des Prudhommes de Nevers, en réparation du préjudice moral, lui a attribué la somme de 20 000 €. La responsabilité de l'entreprise est donc à nouveau reconnue. Une illustration supplémentaire que les salariés, par la lutte, peuvent faire respecter leurs droits et leur dignité.

### Mobilisation pour la défense d'une justice prud'homale accessible pour tous les salariés



Rassemblement devant la cité judiciaire de Nevers du 14 février

A l'appel d'organisations syndicales (dont la CGT et Sud) ainsi que du Syndicat de la Magistrature et des Avocats de France, un rassemblement avait lieu pour faire entendre les revendications contre les atteintes sur le fonctionnement de la justice et en particulier des Conseils de Prudhommes.

Depuis 2011, le « *principe de gratuité de l'accès à la justice* » est remis en cause puisque 35 euros et 150 euros sont demandés, respectivement pour contribuer au financement de l'aide juridique et pour une procédure en appel. Ce dispositif n'a pas été remis en cause par le nouveau gouvernement bien qu'un « *collectif budgétaire ait été adopté en juillet* » et ceci alors que des engagements avaient été pris pour l'abrogation de ce dispositif, en particulier par le groupe socialiste lors des élections législatives.

### D'autres revendications sont abordées :

- « *la remise à plat de la carte judiciaire de 2008* » pour un meilleur accès à une justice de proximité
- « *l'organisation des élections Prud'homales dès la fin 2013* » au suffrage universel
- « *Le rétablissement de l'article R517-10 du Code du Travail afin que chaque justiciable ne soit pas obligé de dépenser des sommes faramineuses pour faire valoir ses Droits en Cassation et qu'il puisse se défendre comme il l'entend.* »
- « *l'augmentation très nette de l'aide Juridictionnelle* »
- « *l'annulation du décret réformant l'indemnisation des activités Prud'homales* ».

Le Conseil Supérieur de la Prud'homie se réunira le mercredi 27 Février, certains points à l'ordre du jour peuvent répondre aux exigences des organisations syndicales et professionnelles mais toutes ne sont pas inscrites et des avancées concrètes doivent être obtenues pour un meilleur accès à la justice.



## Varenes-Vauzelles : Débat d'orientations budgétaires

Lors du Conseil Municipal du 8 février, Olivier Sicot, introduisant le DOB, a d'abord resitué le sujet dans le contexte national et européen, « des contraintes qui n'ont pas pesé bien lourd lorsque la Banque Centrale Européenne a ouvert grands ses coffres et que les Etats se sont endettés comme jamais pour sauver les banques et les assurances au bord de la banqueroute (...) mais qui pèsent lourd lorsqu'il s'agit d'augmenter les minima sociaux, de sauver des activités industrielles stratégiques ou de permettre aux collectivités de répondre aux besoins de leurs habitants ».

« Quel décalage avec la santé financière des grands groupes du CAC 40 qui ont réalisé, en 2011, 74 milliards de bénéfices nets, dont 51 % ont été versés en dividendes... Ils ont accumulé, en 2011, une trésorerie de 267 milliards d'euros, soit l'équivalent de la totalité des ressources nettes de l'Etat ».

Citant deux Prix Nobel d'Economie qui ont récemment déclaré : « L'austérité est contre-productive quand l'activité ralentit », il évoque le durcissement des conditions d'octroi du crédit touchant particulièrement les PME : « les flux de crédits aux PME sont passés de 30 milliards d'euros avant 2008-2009 à moins de 24 milliards d'euros en 2011. Croit-on toujours que ces choix sont les bons pour l'économie ? »

Il évoque ensuite la situation sociale dans le département (32.000 personnes sous le seuil de pauvreté) et à Varenes-Vauzelles (« depuis 2008, le chômage a progressé de 80 % et les demandes d'aides sociales enregistrées au CCAS de 117 % ; en 2012, ce sont 2.227 bons alimentaires qui ont été distribués, on note des augmentations de 15 % des aides alimentaires et de 26% des secours d'urgence notamment pour des problèmes de factures d'eau, d'électricité, de gaz ainsi que des besoins vitaux »).

« Tous ces chiffres nous montrent qu'il y a urgence à faire d'autres choix politiques. Et c'est possible ! Une des premières mesures serait de permettre aux collectivités d'avoir davantage de moyens financiers puisque leurs investissements représentent près de 80 % de l'investissement public (...) Or nous apprenons que le gouvernement envisage sérieusement de ponctionner les collectivités locales de nouveau d'1 milliard et demi d'euros durant les deux prochaines années » (...)

« A Varenes-Vauzelles, les effets sont immédiats puisque la DGF est ramenée à son niveau d'il y a 11 ans. A cela s'ajoute la perte injuste de 682.000 € de dotation par rapport aux villes de même importance. Les règles toujours plus restrictives d'éligibilité au Fonds de Compensation de la TVA, ajoutées aux transferts de charges, à la hausse des tarifs de l'énergie, conduisent à un manque de 1.206.887 € dans les caisses de la commune, soit près de 13 % de ses ressources ».

« Grâce à une gestion rigoureuse, nous parvenons à dégager une petite marge d'autofinancement, malgré tout, en baisse par rapport à l'année dernière. Pour mener à bien quelques projets en 2013, même limités, il est nécessaire d'envisager une augmentation des impôts locaux qu'il serait proposé d'actualiser à hauteur de 1% ».

« Alors que Varenes-Vauzelles, comme toutes les autres communes de France, est de plus en plus étranglée financièrement, elle pourrait renoncer à bien des projets. Ce

n'est pas notre volonté, nous choisissons au contraire de résister et de porter l'action et le rassemblement pour continuer à équiper la ville avec des projets mûrement réfléchis répondant aux besoins des Vauzelliens ».

Olivier SICOT met en avant trois initiatives pour faire face à la situation :

- la première vise à étaler les investissements dans le temps. Le Centre Social, la Maison des Vauzelliens, pourrait être financé sur trois ans sans que cela apporte des interruptions dans la réalisation du projet.
- la seconde vise à redoubler d'efforts pour se saisir de la moindre opportunité pour bénéficier de subventions : la qualité des projets ne peut laisser indifférents tant l'Etat que le Conseil Général et la Région.
- la troisième initiative vise à poursuivre les efforts pour freiner l'évolution des dépenses de fonctionnement, par exemple les heures d'ouverture au public du centre nautique qui ont été revues pour moins de dépenses, tout en répondant aux attentes des habitants, des clubs et des enfants des écoles ; ou encore un plan d'investissement pour l'éclairage public, mis en place l'an passé sous la responsabilité de Pascal MARTIN qui devrait conduire sur une période de 10 ans à réduire de 40 % les consommations d'électricité ;

En outre, en ayant un recours prudent à l'emprunt à hauteur d'un million d'euros, il serait possible de poursuivre des opérations d'aménagement urbain qui ont un caractère prioritaire (...) Nous continuerons nos efforts en matière culturelle, renforcerons les équipements du centre nautique et des gymnases, sans oublier nos écoles. L'enfance, la jeunesse et le périscolaire sont désormais rassemblés dans notre Centre Social qui a débuté sa première année d'existence le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ».

### Nevers Place Carnot samedi matin

La Campagne d'explications et de mobilisations contre l'accord flexibilité que veut imposer le Medef s'amplifie, l'Humanité Dimanche du 14 février contient un supplément exceptionnel de 16 pages.

Il permet un décodage point par point du texte de « l'accord » et de ses conséquences pour la vie quotidienne des salariés, des contre-propositions pour une sécurité du travail et de la formation, des opinions de personnalités syndicales et politiques et un appel pour que le gouvernement et le parlement ne retranscrivent pas ce texte dans le droit français.

Dans le département des ventes ont été organisées à Nevers samedi place Carnot, à Cosne dimanche sur le marché, à Ouzouer et d'autres sont prévues à Clamecy, Imphy etc...

Des exemplaires sont disponibles à la Fédération si besoin.

Les Nouvelles de la Nièvre n° 1740 du 22 février 2013 page 4



## Une grande campagne nationale du Front de Gauche : NON A L'AUSTERITE ET AU CHÔMAGE ! UNE ALTERNATIVE EST POSSIBLE ! 25 premières mesures pour changer d'orientation. Faisons les connaître autour de nous

Nous publions ci-dessous les 7 dernières mesures

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ECOLOGIQUE CREATEUR D'EMPLOIS



#### Planification écologique et réindustrialisation

19 – En s'appuyant sur le pôle financier public et le Fonds Européen (point 8 et 10), mobiliser les investissements en faveur des énergies renouvelables, du développement des transports ferroviaire, fluvial et maritime côtier, de

la mise en œuvre d'un grand plan fret et ferroutage, de la construction de 200 000 logements par an et d'un vaste plan d'isolation thermique des logements avec l'objectif de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et mettant de strictes conditions d'emploi et de qualifications. Nous proposons aussi un doublement de la taxe sur les poids lourds (2,4 Md€) et taxation à la source de la dépenses publicitaires des entreprises

20 – Mettre en place des commissions régionales et départementales de l'emploi, de la formation et du développement rassemblant tous les acteurs concernés : employeurs, syndicats, élu-e-s et col-

lectivités. En finir avec les aides publiques et les exonérations de cotisations sociales aux entreprises dont l'inefficacité a été prouvée et les remplacer par des interventions ciblées, sous forme de bonifications d'intérêts ou de garanties d'emprunts pour que les banques financent les projets les plus efficaces en termes de création ou de préservation d'emplois, de développement de la qualification de la main-d'œuvre, de préservation de l'environnement, de développement maîtrisé des territoires.

#### Le développement des services publics pour répondre aux besoins

21– Créer massivement des postes de fonctionnaires, à commencer par 70 000 dès cette année, titulariser les 800 000 précaires de la fonction publique, augmenter réellement et de façon pérenne les numéros clausus des professions médicales et paramédicales pour améliorer et développer les services publics comme ceux de la santé, de l'emploi, de l'éducation nationale, de l'écologie, du logement social ou de la petite enfance par exemple.

### DESSERRER LES CONTRAINTES, CHANGER L'EUROPE, POUR LIBERER UN AUTRE MODELE ECONOMIQUE

#### Refuser d'appliquer le pacte budgétaire, la règle d'or et les directives de Bruxelles contraires à nos objectifs sociaux

22 – La France doit agir pour le réaménagement négocié des dettes publiques en supprimant la part illégitime de ces dettes après un audit citoyen ; pour les résorber, nous proposons leur financement à taux réduit par les banques publiques souscrivant les obligations du trésor au taux fixé par lui. La France doit agir pour que la BCE puisse prêter directement aux États à taux faibles, voir nuls et acheter des titres de la dette publique directement aux États pour promouvoir l'emploi, la formation et les services publics afin de satisfaire les besoins sociaux et écologiques.

23 – Nous remettrons en cause la liberté totale de circulation des capitaux, refuserons d'appliquer les directives de libéralisation des services publics et travaillerons à une harmonisation fiscale, un véritable « serpent fiscal européen », en exigeant une imposition minimale des entreprises pour empêcher le dumping social.

#### Promouvoir un progrès humain durable

24 – Se battre au niveau européen pour salaire minimum dans chaque pays, représentant au moins 60% de leur PIB par habitant, et engager dans le même temps un processus de convergence vers le haut pour aboutir à un salaire minimum similaire dans tous les pays de l'Union; la progressivité de l'impôt sur le revenu avec un nombre minimal de tranches, la limitation du taux de TVA et l'exigence d'égalité femme/homme dans les législations du travail de chaque pays

25 – Créer un Fonds européen de développement social, écologique et solidaire (point 10) et un visa social et écologique pour les échanges commerciaux. Remettre en cause les accords de libre échange actuels et promouvoir des accords internationaux, européens et bilatéraux, de co-développement avec les peuples des pays émergents et en développement.